

BULLET

PREAVIS MUNICIPAL N° 31-2020



Bullet, le 18 mai 2020

Au Conseil communal de et à Bullet

Demande de crédit pour la réfection de la façade ouest et du porche d'entrée du collège

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, vous êtes sollicités afin de vous prononcer sur la réfection de la façade ouest et du porche d'entrée du collège.

En effet, dans le but de maintenir notre patrimoine en bon état, il nous paraît important de continuer à entretenir nos bâtiments.

La partie en Eternit de la façade concernée date de la construction du bâtiment, à savoir : 1927.

Les murs en crépis sont noircis et méritent un bon coup de peinture, de même que l'ensemble du porche d'entrée.

Le chéneau du porche est « cuit », il faut le changer.

Lors des travaux, il faudra également contrôler l'état des couloirs et tablettes contre façade avec raccord aux tuiles, ainsi que les tablettes de fenêtre.

Coûts des travaux estimés, selon devis fournis :

Echafaudages, travaux de peinture	CHF 12'000.-- TTC
Travaux de ferblanterie	CHF 8'000.-- TTC
Divers et imprévus	<u>CHF 2'000.-- TTC</u>
Total	<u>CHF 22'000.-- TTC</u>

CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE BULLETT

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE :

- **d'accorder** le montant nécessaire de **CHF 22'000.-- TTC** pour le financement de ces travaux;
- **de financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment;
- **d'amortir** cet investissement sur une période de 10 ans.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 18 mai 2020.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :


J.-F. Paillard



La Secrétaire :


A. R. Ciardo

Délégué municipal : Serge Gander, Municipal